



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 03 FEVRIER 2016

LGV: le bras de fer se poursuit

Alors que le nombre de trains sur la ligne devrait être connu le 11 avril prochain et que les essais vont débiter au printemps, le PDG de Lisea, Laurent Cavois, fait le point sur les enjeux de la LGV Paris-Bordeaux.

Lisea, filiale de Vinci concessionnaire de la future ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux, continue de réclamer 19 allers-retours quotidiens sur cette desserte, contre les 16,5 proposés, par le gouvernement, pour assurer sa «viabilité économique», a déclaré hier son président Laurent Cavois.

Où en est le chantier de la LGV SEA?

Laurent Cavois. Nous sommes en ligne avec les engagements contractuels qui prévoyaient une mise en service au 31 juillet 2017. Nous avons même proposé à la SNCF d'avancer l'ouverture au 15 mai. Là, on discute plutôt pour une ouverture dès le 2 juillet.

chains mois. En juin va débiter la phase d'essai, à vitesse restreinte puis à 320 km/h. Sur le plan commercial, la commande des six sillons va commencer en mars prochain pour s'achever le 11 avril suivant. L'étape d'après, ce sera la publication des services (1) après la concertation à l'automne.

La rentabilité de la ligne est mise en doute y compris par Lisea!

Avec les prévisions actuelles, nos revenus ne sont pas suffisants pour couvrir nos coûts fixes (250M€ annuels). J'espère que d'ici avril, on n'en restera pas aux 16,5 allers-retours directs Paris-Bordeaux. Ceux-ci ne sont encore actés par aucun document officiel. Mais ils ne représentent qu'une part des trains qui circulent sur la ligne Tours-Bordeaux: avec ceux qui s'arrêtent à La Rochelle, Poitiers, Angoulême, Libourne, Toulouse (...), il y a par jour 37 allers-retours. Demain, le plan «16,5» correspondra en fait à 38 allers-retours quotidiens. On est déçus: huit milliards d'euros d'investissements pour un train de plus, c'est pas terrible.

Que demandez-vous?

Pour couvrir nos coûts fixes, il faut 19 allers-retours directs, soit 40 allers-retours quotidiens en y incluant les autres trains. Quand on s'est tous lancés dans le projet - collectivités, Etat, SNCF Réseau, Lisea -, on tablait sur plus de 50 trains. On ne dit pas qu'on doit les



Laurent Cavois, PDG de Lisea: «J'espère que d'ici avril, on n'en restera pas aux 16,5 allers-retours directs Paris-Bordeaux.»

Photo CL

maintenir. On veut juste avoir de la visibilité sur cinq ans, que ces 19 allers-retours ne soient pas remis en cause. On a écrit à Alain Vidalies pour faire part de nos difficultés et de notre vision d'un service sur le grand Sud-Ouest. C'est sur la table.

La SNCF dit qu'elle perdra plus de 120M€ sur la ligne...

Elle a fait le choix de mettre des trains Jumbo de très forte capacité, en concentrant sur moins de trains le volume de sièges disponibles. Mais si le transporteur met sur la ligne un train plus gros, il paie le péage plus cher. Prenez un Paris-Bruxelles: vous n'avez pas un seul train à deux niveaux! La SNCF dit qu'elle perdra 120M€ sur Paris-Bordeaux: mais on a jamais eu accès à leurs études économiques. Nous, notre modèle financier est, depuis le début de

l'appel d'offres, dans les mains de la SNCF. Aujourd'hui, il y a une différence d'appréciation sur l'ambition qu'il faut porter à ce marché et la bonne réponse en termes de service. Je pense qu'on va converger d'ici mi-avril mais je ne peux pas vous expliquer les déficits annoncés par la SNCF.

Les péages ne sont-ils pas trop élevés?

En moyenne, le tarif moyen par km sur Paris-Bordeaux en 2017, ce sera 22€. Sur Paris-Lyon, le tarif minimal du péage est de 22,30€ quel que soit le type de train. En moyenne sur Paris-Bordeaux, le tarif est moins cher que Paris-Lyon.

Où en sont les discussions sur les dessertes?

On n'est pas partie prenante des discussions entre les collectiv-

tés et la SNCF sur les dessertes; on n'a pas d'opposition à ce que l'ensemble des engagements pris par l'État sur le maintien d'un certain niveau de service soit maintenu. Je crois qu'est toujours en discussion le nombre d'arrêts et leur positionnement à Angoulême, pour permettre des allers-retours sur la journée de façon fluide...

On est totalement favorable à ces dessertes: notre intérêt est que l'infrastructure soit la plus utilisée possible. La fréquence est avec la vitesse l'élément qui nous permettra de gagner la bataille modale en attirant les clients à forte valeur ajoutée (les passagers de l'avion).

Propos recueillis par Stéphane MOREALE

(1) Nombre de trains, horaires, dessertes.



On veut juste avoir de la visibilité sur cinq ans, que les 19 allers-retours ne soient pas remis en cause.

On a terminé la pose des rails ainsi que les réglages des équipements. La mise en service des postes d'aiguillage sera faite dans les six pro-

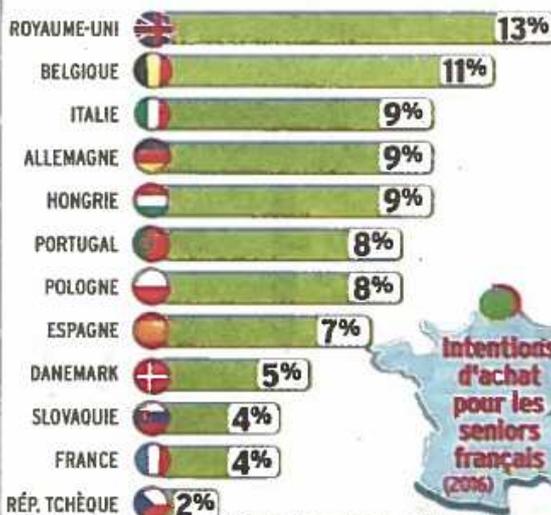
Les seniors français se distinguent en Europe

La France est le pays d'Europe, juste avant la République tchèque, qui compte le pourcentage le plus faible de seniors vivant en dessous du seuil de pauvreté. Cette distinction, heureuse, s'accompagne d'autres différences dans le domaine de la consommation,

selon l'Observatoire de Cetelem paru hier. Ainsi leurs envies numériques, en termes d'équipements, s'avèrent-elles moins élevées que la moyenne européenne, qu'il s'agisse d'ordinateurs, de tablettes ou de smartphones.

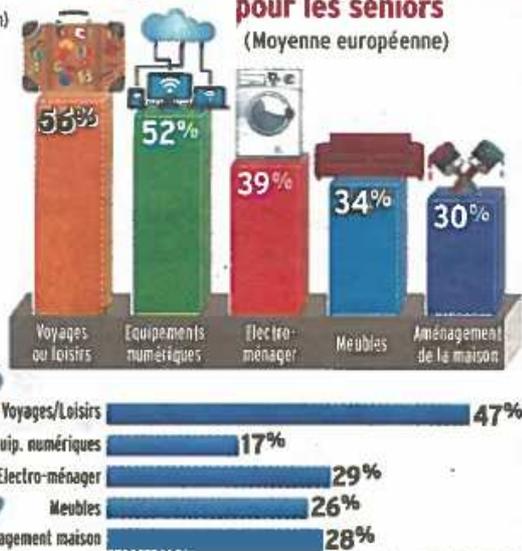
Taux de pauvreté des 65 ans et plus

(part de la population des 65 ans et plus vivant avec moins de 50% du salaire médian)



Intentions d'achat en 2016 pour les seniors

(Moyenne européenne)



(Source: L'Observatoire de Cetelem de la consommation)

INFOGRAPHIE CL

■ Des opposants angoumoisins lui demandent de «tenir ses promesses»: «Etre un maire à plein-temps» ou «baisser son salaire» ■ L'attaque, hier, a mis Xavier Bonnefont hors de lui ■ Il s'énerve comme jamais.

Bonnefont défend ses indemnités avec virulence

Stéphane URBAJTEL
s.urbahtel@charente1bre.fr

«**C'**est du Bonnefont *bashing*. De l'acharnement». On n'avait jamais vu le premier magistrat d'Angoulême dans un tel état de nerf. Contacté hier juste après la mise en ligne d'une pétition intitulée «Pour que Xavier Bonnefont respecte sa promesse d'être un maire à plein-temps», celui qui est aussi patron des Républicains en Charente – depuis ce week-end – et nouveau conseiller régional d'opposition – depuis décembre – est littéralement sorti de ses gonds.

Que dit le texte publié sur la toile par les «Charentais déchainés», ce groupe derrière lequel se cache une partie de l'opposition municipale ? Que le maire d'Angoulême, désormais élu aussi à Bordeaux, doit faire un choix: soit «il se consacre entièrement à sa ville» comme promis il est vrai au soir de son élection à l'hôtel de ville en 2014, soit «il baisse son salaire», dopé de 62% dès son arrivée aux commandes de la municipalité. Cette augmentation qui avait déclenché un tollé, Xavier Bonnefont l'avait justifiée à l'époque arguant qu'à la différence de son prédécesseur, le socialiste Philippe Lavaud, lui, ne pouvait pas compter sur l'indemnité de président de GrandAngoulême.

Selon les «Charentais déchainés», son élection à la Région a cependant changé la donne: l'actuel locataire du Château cumule désormais «4.181 € par mois [son indemnité brute en tant que maire, NDLR], et «un bon petit 2.660 € par mois» (ses émoluments à la Région).

«Les attaques personnelles, ça suffit. Ça me révolte. Je n'ai aucune leçon à recevoir», hurle Xavier Bonnefont face au «populisme» de ses contradicteurs et à leur «discours de démagogie». «Mon travail de maire c'est 60 à 70 heures par semaine. Je suis tout le temps sur le terrain. Le



Xavier Bonnefont s'insurge: «Les attaques personnelles, ça suffit. Ça me révolte».

Photo archives Renaud Joubert

«**M**aire, je gagne 3.000 euros net par mois. C'est moins que le salaire du directeur de service de la Ville le moins bien payé.

maire le plus présent qu'on ait vu depuis des décennies».

Sans baisser la voix, Xavier Bonnefont poursuit: «Mon indemnité de maire, c'est 3.000 euros net par mois. C'est moins que le salaire du directeur de service de la Ville le moins bien payé». Une rétribution au final dérisoire à ses yeux, au regard du défi: «J'ai 1.000 agents sous ma responsabilité». Son choix de vie, il l'assume mais il veut préciser qu'il est «extrêmement risqué»: «J'ai

abandonné un contrat à durée indéterminée (1) pour m'engager à la mairie. Pendant mon mandat, l'indemnité que je perçois qui n'est pas un salaire m'oblige à cotiser à une caisse complémentaire pour éviter de perdre six ans pour ma retraite. Je suis sans filet. Et si je perds aux prochaines élections, je n'ai plus de travail».

Le soutien inattendu de Jean-François Dauré

Xavier Bonnefont s'insurge encore: ceux qui fustigent son engagement «font la chasse aux jeunes élus». Un rejet envers ceux qui s'engagent, prennent des risques pour changer l'image d'une classe politique «de fonctionnaires et de retraités».

«Quand on accepte d'être maire, on assume», lui répond sans mettre les formes Jean-Paul Pain, conseiller municipal d'opposition élu sur la liste Lavaud, tout en se défendant d'être lui-même membre des «Charentais déchainés».

Il n'avait qu'à pas promettre d'être maire à plein-temps, tant pis pour lui. Maire c'est une charge, pas un métier. Bonnefont sort des cabinets politiques, il ne sait pas ce que c'est que le travail. Des gens qui gagnent 3.000 euros et travaillent 70 heures par semaine, il y en a plein».

Blâmé par ses opposants, Xavier Bonnefont peut compter sur le soutien de François Bonneau, le président divers droite du Département. «Non, le maire d'Angoulême n'est pas un nanti. S'engager en politique quand on est jeune, c'est courageux. On ne fait pas cela pour l'argent. Vous savez, moi, j'ai 58 ans. Président du Département, je gagne 3.030 euros net par mois. Je gagnais beaucoup plus avant. Si on m'avait proposé la place à 40 ans, je n'aurais pas accepté».

Si l'appui de François Bonneau n'est pas étonnant, il en est un autre qui surprend: celui de Jean-François Dauré, président socialiste de GrandAngoulême. «Met-

Que touchent précisément les élus ?

Parmi les élus charentais, ce n'est pas une surprise, les mieux payés sont les parlementaires. David Comet, le député de la première circonscription, successeur de Martine Pinville, annonce par exemple gagner 5.300 euros net. François Bonneau, le président du conseil départemental, pointe de son propre aveu à 3.030 euros net par mois. Jean-François Dauré, en sa qualité de président de GrandAngoulême affiche 2.200 euros net. «Quand je siégeais au conseil général, il fallait y ajouter mon indemnité d'élu départemental. Tout compris, je devais toucher 4.200 net par mois». C'est un peu plus aujourd'hui pour lui puisqu'il vient d'être élu au conseil régional. Les membres de la commission permanente de l'instance présidée à Bordeaux par le socialiste Alain Rousset perçoivent 2.927 euros, les vice-présidents 3.725. L'indemnité du président est, elle, de 5.512 euros. L'indemnité de base des élus de la grande région a été fixée à 2.660 euros par mois. A la mairie d'Angoulême, Xavier Bonnefont perçoit donc 4.181,62 euros brut d'indemnité par mois. Une fois les charges retirées, il prétend donc ne pas dépasser les 3.000 euros net mensuels sur ce mandat-là.

tre ces histoires de rémunération sur la table, c'est nauséabond, lâche celui qui, en principe, passe pour le plus grand adversaire de Xavier Bonnefont. Tout le monde devrait s'en foutre de ce que gagne le maire d'Angoulême. En s'engageant, il accepte d'être disponible 24h sur 24, de cotiser trois fois moins qu'un autre pour la retraite. Tout ça pour prendre tous les coups, assumer toutes les responsabilités. Et avec ce qu'il touche, il ne pourra sûrement pas s'envoler pour les Caraïbes». Et Jean-François Dauré de conclure: «Je ne suis pas d'accord avec la ligne politique de Xavier Bonnefont mais attaquer un jeune élu prêt à mouiller le maillot, ce n'est pas digne».

(1) Xavier Bonnefont était attaché parlementaire de la députée européenne Elisabeth Morin-Chartier.

■ La réhabilitation de l'ex-immeuble Casa se dessine de plus en plus à Cognac ■ La deuxième phase de travaux file à grande vitesse ■ Pari déjà réussi pour Joël Joanny.

Les Salons de la cité poursuivent leur envol

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Beaucoup de gens disaient ça ne marchera jamais. Finalement c'est fait et ça fonctionne», se plaît à rappeler sans forfanterie Joël Joanny, l'entrepreneur à l'origine de la réhabilitation de l'immeuble de la place François-1^{er} à Cognac, devenu les Salons de la cité. Et ce n'est pas fini. Les grues posées il y a quelques semaines seulement, la seconde phase de travaux de ce projet hors normes, côté rues Lohmeyer et Georges-Briand, est déjà bien avancée. Elle comprend la construction de bureaux en partie haute de l'édifice. Ils s'étendront sur 600 m² avec parkings attenants accessibles par la rampe d'accès d'origine rue Lohmeyer. Ils seront surplombés par huit appartements de standing de 120 m² de moyenne avec terrasse: 72 m² pour le plus petit, 132 m² le plus grand. Les premiers seront livrés à la fin de l'année.

L'espace fitness bainéo confirmé

«La plupart sont déjà vendus dans les prix du marché, preuve que la demande existe, comme c'était le cas pour les premiers donnant sur la place et contrairement à ce que j'ai pu entendre», souligne avec un



La construction des bureaux sur la partie haute de l'immeuble est déjà bien avancée. Au sommet des pylônes s'élèveront ensuite des appartements.

Photo G. B.

petit sourire Joël Joanny. Contrairement à ce qui bruissait également en ville depuis quelque temps, le vaste espace détente intérieur prévu sur 1 200 m² dans le prolongement du magasin Casa et dont l'entrée s'effectuera rue Georges-Briand, verra bien le jour. «On n'a rien changé au projet ini-

tial. Il y aura bien deux activités concomitantes avec de vrais services à la clé», reconforte-t-il. Soit une salle de fitness sur 160 m² voisine d'un centre bainéo sur 336 m². Ouvert à tous, cet espace sera accessible d'une plateforme centrale qui mènera également à un salon d'esthétique. Un salon de coiffure

complètera l'ensemble, situé à l'entrée. Les travaux ont également débuté afin que le délai de fin de cet immense chantier soit respecté: au printemps 2017.

«C'est extrêmement passionnant de mener à bien un tel challenge. J'en arrive même à regretter de ne pas avoir connu ça avant», note Joël Joanny qui a monté et lancé en 2012 ce projet un peu fou auquel peu de monde croyait, avec l'architecte cognacais Éric Daigre. Sur la table: 8 millions d'euros au total. Un sacré investissement et un sacré pari déjà réussi pour cet ancien directeur général de Marantz (hi-fi haut de gamme) qui ne se considère pas pour autant promoteur aujourd'hui. «Acheter des terrains pour y construire des logements, ce n'est pas mon truc. M'attaquer à de gros projets dans la construction comme ces Salons de la cité ou dans d'autres domaines, oui en revanche», dit-il, pas rassasié. Il en a d'ailleurs déjà dans les cartons (lire par ailleurs).

Cap sur Rochefort

C'est à Rochefort, où il a lancé le Summer Sound en 2015 à la Corderie royale, festival dont la deuxième édition du 4 au 6 août aura pour vedette David Guetta, que Joël Joanny fourmille de projets. Dans les tuyaux, un projet immobilier trois fois plus grand que celui de Cognac et celui d'un lieu de vie autour de la musique, «le même que je n'ai pas pu réaliser aux Salons de la cité mais que je ferai à Rochefort, ou ailleurs, j'y tiens».



La vue de la rue Briand où se trouvera l'accès à l'espace détente, avec une façade garnie de leds et de bandes lumineuses.

Repro CL

Les fourneaux de L'Yeuse prennent l'accent mexicain

Le Mexicain Miguel Marroquin succède à Cédric Coulaut à la tête du restaurant castelbernardin. Ce chef a déjà de très belles tables à son CV.



Céline Demazières a été conquise par Miguel Marroquin qui a livré ses premiers plats hier pour la réouverture de L'Yeuse. Photo G. B.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Une déclinaison de choux en entrée, suivie d'un saint-pierre poché avec risotto de légumes oubliés et son émulsion amandes grillées. Pour finir, fraîcheur d'ananas et pomme granny à la coriandre accompagnée d'une boule de glace pina-colada, un dessert que les clients retrouveront à la carte du restaurant L'Yeuse à Châteaubernard, ouvert depuis hier. «J'ai fondu, c'était très bon», sourit la patronne, Céline Demazières. Un testing réussi, une personnalité avenante. «Un réel intérêt pour notre jardin et de belles références», ajoute-t-elle. Et voilà comment Miguel Marroquin se retrouve aujourd'hui à la tête des cuisines de l'établissement. Recruté il y a quelques semaines, ce Mexicain de 35 ans, père de famille de trois enfants, succède à Cédric Coulaut. Ce dernier est parti sous d'autres cieux après un an de service. «Il avait envie de monter un projet personnel», ex-

plique Céline Demazières qui salue son court passage en cuisine. «Nous n'avons eu que de bons retours le concernant. Il a fait beaucoup pour l'établissement.»

Vieilles recettes revisitées au menu

Un challenge que s'est également fixé Miguel Marroquin, en y apportant sa touche personnelle, fort d'une déjà belle carrière derrière des fourneaux plutôt prestigieux. Son CV en témoigne. Y figurent «La Table du Colombier» du château de Courban en Côte-d'Or, celle du «Château de Divonne», à Divonne-les-Bains (Ain) aux côtés du chef Bruno Pucheu, ce dernier pionnier de la cuisine moléculaire. Mais aussi le relais de Bernard Loiseau (3 étoiles) à Saulieu (Côte-d'Or) et la «Ferme Saint-Siméon» à Honfleur (Calvados). Un parcours riche en expériences qui l'a poussé à vouloir se lancer seul, «mais ça ne s'est pas fait alors j'ai cherché un nouveau challenge», avoue-t-il sans détour, mais ravi «d'être tombé sur L'Yeuse, un bel

”

Un bel établissement, mélange d'ancien et de moderne, une ligne que l'on retrouvera dans les assiettes.

établissement, mélange d'ancien et de moderne, une ligne que l'on retrouvera dans les assiettes avec de vieilles recettes revisitées au goût du jour», annonce-t-il. À déguster notamment dans un tout nouveau menu découverte qui figurera à la carte chaque soir. «C'est l'une des nouveautés de cette rentrée avec la salle du «Bistrot» refaite à neuf», dévoile Céline Demazières. Un nouveau décor dans le ton rose-orangé sur lequel Mathieu Perrono, le grafeur-président de «Dogassociation» a posé sa patte comme il le fera bientôt sur tout un pan de mur de l'établissement.

■ CONCERT

Véronique Hermann-Sambin Hermann-Sambin samedi au Castel

Véronique Hermann-Sambin, la jeune chanteuse originaire de Guadeloupe dont elle s'est éloignée à l'âge de 17 ans, se produit samedi à 20h30, sur la scène du Castel à Châteaubernard. *«Une révélation»*, selon la critique qui l'encense. *«Une réussite absolue»*, selon *Le Monde* à propos de son premier album *«Roz Jericho»* (2011), arrangé par Xavier Richardeau, le saxophoniste qui ne la quitte pas. La teneur de son spectacle est basaltique, comme la roche des Antilles. *«Basalte»*, c'est le titre de son deuxième opus volcanique, celui dont les mélodies, rythmées et swingantes, imprégneront samedi, l'enceinte du Castel. Relaxante comme la pierre brune, à la texture fine, du rocher guadeloupéen, sa musique installe le spectateur dans un confort acoustique absolu.



• Repro C.L.

Compositrice, parolière et interprète, Véronique Hermann-Sambin se distingue aujourd'hui sur les scènes «jazz et world» par son écriture qui emprunte autant à la langue créole qu'au français. *«Ce qui m'a amené à la musique, c'est le créole, cette langue avant-gardiste et fragile. J'aime l'héritage de ce langage corporel qu'elle me laisse. C'est ma langue de sang»*, confie l'artiste qui s'avoue aussi captive de poésie. Elle met en musique un poème de Derek Walcott, auteur caribéen natif de Sainte-Lucie, prix Nobel de littérature en 1992. Parallèlement à son répertoire original, elle interprète des standards de jazz, avec des musiciens d'exception, comme Frédéric Nardin aux claviers, Samuel Hubert à la contrebasse, Romain Sarron à la batterie, Inor Sotolongo aux percussions et Xavier Richardeau, son alter ego au saxo, l'auteur des arrangements.



Les services techniques posent du carrelage et réalisent des travaux de peinture dans la partie accueil et vestiaires du gymnase.

Photo CL

Mutualisation et travaux à l'ordre du jour

En avant-première du conseil municipal lundi, Dominique Ségalen, directeur général des services de GrandCognac, a fait un point sur le bilan du schéma de mutualisation réalisé en 2015 avec la création de quatre services communs: marchés publics, conseil juridique, recherche de financements et instruction du droit des sols. Les projets pour cette année, dans le même cadre, sont la création d'un service commun «hygiène et sécurité» ainsi que «l'entretien des terrains de sports et des espaces verts». La commune n'adhère pas à ce dernier, ne disposant pas de stade.

À l'ordre du jour était prévue la relance pour l'étude géotechnique pour l'assainissement qui était infructueux. Sur le plan financier, la commune n'affectera pas de financement particulier au

titre du centre communal d'action sociale qui n'est pas une obligation dans les communes de moins de 1 500 habitants.

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi d'un personnel des services techniques est renouvelé pour une période d'un an à compter du 14 avril. Le Centre de gestion de la Charente est chargé de souscrire pour le compte de la commune un contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires des collectivités auprès d'une entreprise agréée. Le conseil délibérera à nouveau pour adhérer ou non au contrat proposé.

Des travaux d'isolation seront entrepris à la salle des fêtes. Les services techniques s'emploient actuellement à la pose de carrelage et de peinture dans la partie accueil et vestiaires du gymnase.

■ CHERVES-RICHEMONT

Investissement et travaux au menu des élus

Le conseil municipal s'est réuni lundi avec à l'ordre du jour le vote d'une délibération pour engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses d'investissement de l'année passée, avant le vote du budget, pour un montant global de 512 000 euros répartis sur plusieurs chapitres. Il est également adopté un acompte de 25% des subventions accordées aux trois écoles pour un montant de 13 012,50 euros.

Dans le cadre des travaux de l'espace culturel et d'animations, des lots et des avenants sont actés, notamment en ce qui concerne l'aménagement intérieur avec les rideaux de scène (15 331 euros), les gradins (2 160 euros au lieu de 5 535 euros), les cloisons anti-feu (2 707 euros), l'équipement de l'office (1 437,50 euros) ainsi qu'une partie sur la voirie pour des travaux de raccordement au futur giratoire, la reprise de l'allée de Prézier, du chemin

de la Rosette et de l'arrière du bâtiment pour un montant de 77 000 euros.

Les travaux de restauration et de sauvegarde du moulin à Richemont (près de l'Iréo) seront entrepris par le chantier d'insertion «La clé de voûte» de GrandCognac pour un montant estimatif des matériaux s'élevant à près de 6 000 euros et la somme forfaitaire de 600 euros par mois pour une durée de sept mois.

Une convention d'assistance aux services de Charente Eaux est admise pour un montant de 4 800 euros dans le cadre de la procédure de délégation du service d'assainissement collectif pour une durée de dix ans avec échéance le 31 décembre 2026.

La commune se prononce favorablement pour l'adhésion au service commun «entretien des terrains de sports et des espaces verts» liés aux stades ainsi qu'au service commun «hygiène et sécurité» de GrandCognac.

CHÂTEAUBERNARD

Véronique Hermann-Sambin

Concert de jazz de la jeune chanteuse caribéenne.

La Castel. 20h30. 15€, gratuit - 18 ans si accompagné. 05 45 32 76 81.

■ CHÂTEAUBERNARD

Assemblée générale de la Gaule cognaçaise vendredi. L'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) la Gaule cognaçaise tiendra son assemblée générale ce vendredi 5 février à 20h30 à la salle Jean-Tardif à Châteaubernard.

Le compteur qui communique arrive chez vous

ÉLECTRICITÉ Il va falloir sept ans pour installer 35 millions de nouveaux compteurs Linky. Objectif : mieux maîtriser les consommations. Mais des associations s'inquiètent

DOSSIER RÉALISÉ PAR
PIERRE TILLINAC

p.tillinac@sudouest.fr

Linky arrive. Après plusieurs années de tests en Indre-et-Loire et dans l'agglomération lyonnaise, ERDF (Électricité réseau distribution France) a lancé le déploiement de son nouveau compteur sur l'ensemble du territoire, à la fin de l'année dernière. Le programme, qui porte sur l'installation de 35 millions de compteurs, devrait être terminé fin 2021.

Un véritable outil de mesure

Dans la région, à la fin de 2016, le nouveau compteur devrait avoir été mis en place sur une partie des agglomérations de Bordeaux, de Bayonne et de Pau, ainsi que dans l'île de Ré (totalement) et dans l'île d'Oléron (partiellement). Les zones couvertes s'étendront un peu en 2017, mais ce n'est qu'à partir de 2018-2019 que la majorité du territoire régional aura définitivement basculé dans l'ère Linky.

Ce nouveau compteur est parfois dit « intelligent ». ERDF préfère le qualifier de « communicant ». L'appareil, qui va remplacer les vieux compteurs électromécaniques, pourra en effet recueillir et trans-

mettre de nombreuses informations qui devraient à terme contribuer à une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie. Il doit aussi permettre en amont une surveillance plus poussée du réseau qui intégrera de plus en plus d'électricité d'origine éolienne ou photovoltaïque à partir d'unités de production nombreuses et décentralisées.

« On ne progresse que sur ce que l'on connaît bien, souligne Thierry Gibert, directeur ERDF pour la région Aquitaine Nord, qui regroupe trois départements. Nous allons pouvoir rendre les abonnés acteurs de leur propre consommation en mettant à leur disposition un véritable outil de mesure. » Toutes les données seront recueillies, cryptées et centralisées par ERDF. Les consommations seront ensuite transmises aux fournisseurs - EDF, Engie, Direct Énergie et autres -, qui adresseront les factures aux particuliers et aux entreprises.

5 milliards d'euros

Développé en France depuis le milieu des années 2000, ce compteur qui met les nouvelles technologies au service de la transition énergétique correspond en fait à une de-

mande identifiée dans de nombreux pays. Les États-Unis ou le Japon s'y sont convertis. En Europe, une directive de 2009 sur les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité pousse également dans ce sens. Elle précise que les États membres doivent veiller « à la mise en place de systèmes intelligents de mesure qui favorisent la participation active des consommateurs au marché de la fourniture d'électricité ». Au niveau mondial, le marché serait pour l'instant estimé à 1 milliard de compteurs, dont 300 millions auraient déjà été installés.

En France, le coût du programme, qui va s'étaler sur sept ans, est de 5 milliards d'euros. Selon ERDF, il devrait entraîner la création de 10 000 emplois pendant six ans pour la fabrication du compteur et sa pose. Officiellement, il ne devrait rien en coûter aux abonnés. La fourniture et la pose du compteur sont gratuites. Pour l'instant, ERDF assure que l'investissement doit être couvert - et même un peu plus - par les économies qui pourront être réalisées sur la durée de vie de l'appareil, estimée à vingt ans. Le système, qui sera activable à distance et qui suivra de très près la consom-

mation de chaque abonné, réduira, entre autres, le nombre de déplacements des agents d'ERDF, limitera les réclamations à traiter et fera baisser ce que les spécialistes appellent les pertes non techniques et qui ne sont ni plus ni moins que des fraudes.

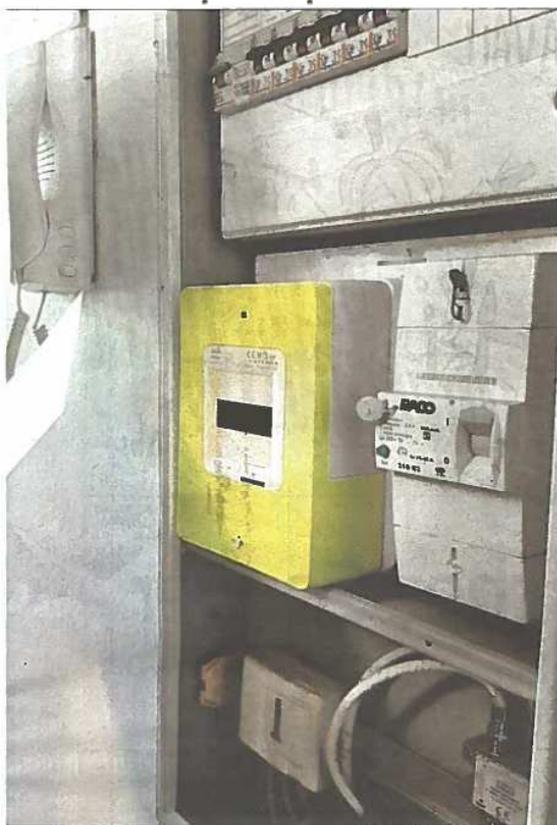
Ceux qui refusent

Si ERDF communique abondamment à propos de tous les avantages attendus de ce nouveau compteur, le déploiement de Linky

suscite malgré tout des oppositions (lire ci-dessous). Pour un certain nombre de militants et d'associations, l'appareil ne présenterait aucun avantage pour les abonnés, et pourrait même constituer une menace pour la santé, voire pour les libertés individuelles. Des appels à refuser son installation ont été lancés, notamment sur Internet, où il est même possible de trouver un exemple de lettre type à adresser à ERDF.

Dans les phases de tests en Indre-et-Loire et à Lyon, moins d'un abonné sur 100 se serait opposé à sa mise en place, selon des estimations fournies par la filiale d'EDF. ERDF, semble-t-il, n'a pas l'intention de passer en force, persuadée que le taux de refus restera de toute façon marginal. Le gestionnaire du réseau prévoit seulement de prendre contact avec tous les opposants

pour leur présenter les différents intérêts de Linky. Que se passera-t-il plus tard si la personne qui occupe un logement sans Linky demande la pose d'un nouveau compteur ? Pour l'instant, ERDF assure qu'en cas de changement d'avis la mise en place d'un compteur restera possible et ne sera toujours pas facturée.



Dans la région, à la fin de 2016, le compteur devrait avoir été mis en place sur une partie des agglomérations de Bordeaux, de Bayonne et de Pau, ainsi que dans l'île de Ré. PHOTO LAURENT THEILLET

Pourquoi certains sont sceptiques

■ Que choisir suit depuis longtemps le dossier Linky. L'association prend acte de l'intérêt que ce nouveau compteur va représenter pour le suivi technique du réseau. Elle est en revanche moins convaincue des avantages pour les consommateurs. « L'énorme problème, assure Que choisir, c'est que Linky n'apporte rien aux usagers. Il risque même d'alourdir leurs factures sans contrepartie. » Elle fait notamment allusion au fait que les compteurs d'aujourd'hui peuvent tolérer des consommations supérieures aux abonnements souscrits, ce qui ne sera plus le cas avec Linky.

Du côté d'ERDF, on essaie de rassurer en soulignant que les augmentations de puissance qui pourraient être nécessaires seront gratuites pendant un an. Mais plusieurs autres organisations s'inquiètent également des risques que ces nouveaux compteurs pourraient constituer pour les abonnés.

Robin des toits s'est fait connaître pour son combat contre les antennes

relais et les ondes des portables. L'association part cette fois en guerre contre les ondes électromagnétiques émises par les compteurs. Pour ERDF, ces ondes existent, mais leur intensité, comparable à peu près à celle du radio-réveil, est très faible et sans incidence sur la santé. D'autres associations y ajoutent des risques d'incendie ou des menaces sur la santé liées aux émissions d'ondes radio. Or Linky n'émet pas ce genre d'ondes puisqu'il transmet ses informations par l'intermédiaire de courant porteur en ligne.

Certains dénoncent en plus l'utilisation commerciale – voire liberticide – qui pourrait être faite des informations très détaillées recueillies au sujet de la consommation d'électricité de chaque foyer. Du côté d'ERDF, on rappelle que le recueil et l'exploitation des données ont fait l'objet de travaux avec la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) et l'Anssi (Agence nationale de sécurité des systèmes d'information).

Les nouveaux services qui seront disponibles

CONSUMMATION Les factures ne seront plus calculées à partir d'estimations. Il sera aussi possible de mieux connaître sa consommation

Les « vieux » compteurs électromécaniques nécessitaient un relevé tous les six mois et ne conservaient aucune mémoire des consommations précédentes. Présenté comme une première étape vers les réseaux intelligents, Linky va rendre possible de nouveaux comportements. Pour les abonnés, il va entraîner des changements d'habitude et l'arrivée de services qui n'existaient pas jusqu'à présent.

Finie, la facturation sur relevés estimés. Elle sera désormais effectuée à partir des index réels et calculée par les fournisseurs d'énergie à partir des données recueillies et transmises par ERDF. Et il ne sera plus nécessaire qu'un agent se déplace au domicile de chaque abonné. Les consommations seront collectées et traitées automatiquement par le gestionnaire du réseau.

Tout (ou presque) pourra être réalisé à distance et plus rapidement. Ce sera, entre autres, le cas pour les résiliations, les mises en service ou les augmentations de puissance. Toutes ces opérations pourront être assurées sans la présence d'un agent au domicile et dans un délai de vingt-quatre heures au lieu de cinq jours. Certaines pannes pourront également être identifiées – et réparées – plus rapidement.

Nouveaux services

Les clients qui en feront spécifiquement la demande pourront aussi avoir accès à J+1 à un espace sécurisé pour connaître leur consommation de façon très précise. Ce service gratuit permettra de faire le point heure par heure, jour par jour, d'élaborer des historiques ou de se si-

tuer par rapport à des foyers du même département qui disposent d'une puissance installée identique. Ce service de suivi sera gratuit.

Les fournisseurs d'électricité pourront, s'ils le souhaitent, proposer d'autres systèmes gratuits ou payants pour – en principe – aider les ménages à mieux gérer leur consommation d'énergie et, au bout du compte, à réaliser des économies. Il pourrait, par exemple, s'agir de grilles tarifaires beaucoup plus élaborées que les simples heures creuses/heures pleines connues jusqu'à présent. Il leur sera également possible de proposer des abonnements qui correspondent plus précisément aux besoins de puissance de chaque logement.

À terme, des mécanismes d'ajustement et d'effacement des consommations pourraient être mis



À l'avenir, les mises en service ou les résiliations ne nécessiteront plus le déplacement d'un agent. PHOTO ERDF

en place par les fournisseurs d'électricité ou de nouvelles sociétés spécialisées. Les abonnés qui le souhaiteraient pourraient ainsi baisser leur consommation pendant quelques instants à la demande des opérateurs en échange d'une ristourne sur leur facture.

Les opposants qui n'en veulent pas

■ Saint-Macaire (33) est une ville de l'Entre-deux-Mers qui compte un peu plus de 2 000 habitants. Comme tous les élus des communes desservies par le réseau de distribution de gaz naturel, ceux de Saint-Macaire ont été appelés à se prononcer sur une demande déposée par GRDF. Celle-ci portait sur l'installation d'un concentrateur sur un bâtiment public situé sur le territoire communal.

La réponse a été négative. « Ce refus unanime, expliquent les élus, a plusieurs raisons, dont la principale est le souci de protection de la santé des habitants, à commencer par celle des enfants. En effet, s'ils sont installés, les compteurs communi-

cants émettront des micro-ondes que GRDF présente comme anodines, ce qui est fortement contesté par diverses associations. »

Cette opposition à l'implantation de cet équipement interdit pour l'instant le déploiement des compteurs Gazpar dans l'ensemble de la commune, puisque le concentrateur est un élément clé du dispositif. Selon GRDF, quelques communes seulement ont entrepris la même démarche en France.

« Sur les 9 500 communes concernées, 6 000 ont déjà signé une convention. Les autres n'ont pas refusé, mais elles n'ont tout simplement pas encore été appelées à voter sur la demande », souligne un

représentant de l'entreprise, qui note par ailleurs qu'une solution sera certainement trouvée pour déployer les compteurs Gazpar à Saint-Macaire.

GRDF ne sous-estime toutefois pas les éventuelles inquiétudes que pourraient susciter les ondes émises par Gazpar, mais elle en relativise fortement l'impact : « Pour les compteurs, les émissions sont comparables à une télécommande de portail électrique, et les transmissions ont lieu deux fois par jour pendant moins d'une seconde chaque fois. Pour le concentrateur, la transmission est comparable à un appel téléphonique par portable de 15 minutes par jour. »

Les abonnés au gaz changeront de système un peu plus tard

GRDF Gazpar est actuellement en phase de tests. Il sera déployé sur l'ensemble du réseau à partir de 2017

Pour le gaz, ce sera Gazpar. Tous les abonnés au gaz de ville devraient disposer, eux aussi, d'un compteur communicant dans les prochaines années. Au total, 11 millions de clients de GRDF (Gaz réseau distribution France) devraient être équipés d'ici à la fin 2022.

Pour l'heure, le programme de déploiement est en phase « pilote ». Début janvier, le test a été lancé à Rueil-Malmaison (92). Il va se poursuivre toute l'année dans des communes proches, ainsi que dans une vingtaine d'autres dans l'agglomération lyonnaise et autour du Havre et de Saint-Brieuc. L'extension à l'ensemble du territoire devrait s'effectuer de façon progressive à partir de 2017.

Investissement de 1 milliard

Concrètement, la solution technique retenue comprend deux éléments différents : d'une part, un compteur communicant qui analyse la consommation de chaque abonné et transmet les chiffres par ondes radio ; d'autre part, un concentrateur qui regroupe ces informations et les redirige vers les systèmes centraux de GRDF.

Le montant total de l'investissement est estimé à environ 1 milliard d'euros. Il aurait permis de créer environ un millier d'emplois directs. Comme pour Linky, la fourniture et la pose de Gazpar seront « sans frais supplémentaires », souligne GRDF. Mais son remplacement et sa maintenance – programmée tous les vingt ans – ont en vérité été intégrés dans le tarif d'acheminement.

Selon la filiale du groupe Engie, l'impact « devrait être de l'ordre de 0,3 % sur la facture finale d'un client moyen ». Ce qui représenterait une somme de 2 à 3 euros par an et par client. « Ce surcoût, pro-



Le nouveau compteur Gazpar devrait permettre à l'abonné de suivre plus finement sa consommation de gaz. PHOTO GRDF

« Le remplacement des vieux compteurs représenterait une somme de 2 à 3 euros par an et par client »

met l'entreprise, sera compensé, pour le client, par la baisse de sa consommation liée à un meilleur suivi et estimée à 1,5 %.

Réseaux intelligents

Comme Linky, Gazpar est présenté comme « la première pierre des "smart gas grids", les réseaux d'énergie intelligents qui s'inscrivent au cœur de la transition éner-

gétique ». Avec ce nouveau compteur, les abonnés pourront avoir accès à diverses informations qui leur permettront de suivre leur consommation avec vingt-quatre heures de décalage en se rendant sur le site de GRDF.

Ils y trouveront différents outils pour analyser leur consommation avec précision, fixer un seuil de consommation à ne pas dépasser ou comparer leurs dépenses de gaz naturel à d'autres profils similaires. Ces services seront gratuits. Mais, en payant, il sera également possible d'avoir accès à des services complémentaires qui permettront, par exemple, de consulter des données horaires.

La LGV en service le 2 juillet 2017

TOURS/BORDEAUX

Le mois d'avril sera décisif pour régler le contentieux Lisea-SNCF

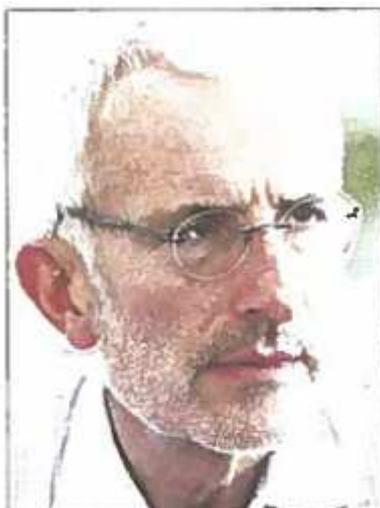
Lisea, la société concessionnaire de la LGV Tours-Bordeaux, a affirmé hier être en capacité de mettre en service la ligne nouvelle le 2 juillet 2017, soit plus tôt que prévu. Il lui reste encore bien des obstacles à lever dans les prochains mois, mais force est de constater que ce chantier ferroviaire du siècle, 8 milliards d'investissement environ, a été mené tambour battant. Les travaux ont mobilisé jusqu'à 9 000 salariés à l'été 2013, alors que les opérations de génie civil et de terrassement tournaient à plein.

Aujourd'hui, les rails nouveaux ont été posés entre Tours et Bordeaux, mais aussi sur toutes les lignes de raccordement vers Poitiers, Châtelleraut ou Angoulême. Les six prochains mois seront mis à profit pour mener à bien les opérations de relèvement de la voie nouvelle grâce aux machines de bourrage et de tassage de ballast, la pose des caténaires et de la signalisation. Le chantier sera achevé fin juin. Les premiers essais à pleine vitesse commenceront à ce moment-là et seront effectués jusqu'au mois de décembre.

Revenu annuel insuffisant

Tout irait donc bien dans le meilleur des mondes si Lisea et la SNCF pouvaient tomber d'accord sur le nombre de trains qui relieront chaque jour directement Bordeaux et Paris. «Aujourd'hui, sur la base des propositions de l'entreprise publique, soit 13,5 trains aller-retour, le modèle économique n'est pas assuré», continue d'affirmer Laurent Cavrois, le président de Lisea, hier à Bordeaux.

L'équation est désormais connue. Pour exploiter la ligne nouvelle et en assurer la maintenance, Lisea, dont les recettes pendant quarante-trois ans environ seront tirées des péages payés par la SNCF, voire d'autres opérateurs européens au-delà



Guillaume Pepy (SNCF) et Laurent Cavrois (Lisea) : les deux PDG vont devoir se parler. PHOTOS S. LARTIGUE ET FABEN COTTEREAU/« SUD OUEST »

de 2022, dit avoir besoin de 250 millions d'euros annuels. Avec le nombre de dessertes aujourd'hui prévues par la SNCF, le revenu annuel de Lisea ne serait que de 220 millions d'euros.

Reprise des financements

Les banques, qui ont prêté 3 milliards d'euros à la société Lisea pour financer cet investissement XXL, ont tiré le signal d'alarme fin 2015 en gelant temporairement les versements, environ 120 millions d'euros destinés au paiement des entreprises qui conduisent le chantier. L'affaire a été réglée d'autant plus facilement que c'est SNCF Réseau et la Banque européenne d'investissement qui ont pris le relais du financement en début d'année, comme prévu dans ce contrat public-privé. La prochaine échéance bancaire pour Lisea est fixée à la fin avril.

D'ici là, la filiale de Vinci aura passé commande auprès de la SNCF des sillons nécessaires à la circulation des trains. C'est le paradoxe de ce type de partenariat public-privé : celui qui prend pour moitié le risque de l'investissement, Lisea, se fait payer par celui qui prend le risque total de l'exploitation, la SNCF. Pour contourner cet obstacle des péages, l'entreprise publique a fait le choix de proposer

la mise en service de plusieurs trains Jumbo à forte capacité, environ 1 200 passagers. Les péages pour ces trains sont plus lourds, environ 44 euros le kilomètre par train. Donc, la SNCF ne peut pas en mettre plus.

Pour Lisea, le succès de la ligne dépend d'un plus grand nombre de petits trains au péage moins élevé, de l'ordre de 22 euros le kilomètre. «C'est avec un cadencement toutes les trente minutes aux heures de pointe que nous parviendrons à capter l'essentiel de la clientèle de la ligne aérienne Bordeaux-Paris», explique Emmanuel Dalmar, le responsable d'exploitation de la ligne. Et sans victoire par KO sur l'avion et sa clientèle quotidienne haut de gamme, la rentabilité sera moindre, voire faible.

Le Conseil régional et Bordeaux Métropole, qui sont de gros financeurs publics, demandent eux aussi 19 allers-retours Bordeaux-Paris par jour. Le PDG de Vinci, Xavier Huillard, est sorti du bois il y a quelques semaines pour plaider dans ce sens. Il y a fort à parier que les fils du dialogue entre Lisea et la SNCF se renouent d'ici à avril. Il faudrait pour cela que Guillaume Pepy et Laurent Cavrois, les deux PDG qui s'ignorent, se parlent enfin.

Jean-Bernard Gilles

Le Syndicat de l'eau développe son réseau

CHANTIER

Le Sieaac conduit d'importants travaux d'assainissement jusqu'en septembre

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

La question n'est, sans doute, pas la plus glamour que l'on puisse traiter, mais elle n'en est pas moins importante pour la vie quotidienne.

Le Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac) vient de lancer la dernière grosse tranche de travaux d'assainissement sur son territoire, qui devrait représenter la coquette somme d'un peu plus de 3 770 000 euros. « Ce sont des travaux qui avaient été programmés sur la période 2014-2016, mais il y a eu des doutes sur la facilité pour creuser en certains endroits. Des études ont donc été menées en 2014-2015 et les travaux viennent de débuter », indique Dominique Petit, la présidente du Syndicat.

271 foyers concernés

Les principaux secteurs concernés sont la Frenade à Merpins et celui de la Maurie à Saint-Brice : la route du golf, le chemin des Cavernes, le hameau de l'Alouette. « Ce sont les priorités », précise Dominique Petit. D'autres seront traités plus tardivement, à Châteaubernard, le hameau de Bellevue, la route de Segonzac, la rue Louis-Breguet et la Via Agrippa, la rue de la voie romaine ; sur Cognac, la rue de la Commodité et la rue des Oiseaux. « Ces travaux devraient être terminés assez rapidement, au mois de septembre pour la tranche ferme [celle évoquée plus haut, NDLR]. » La tranche conditionnelle touche, elle, le hameau de Villevert à Merpins, la rue de Saint-Jean-d'Angély, la rue Debussy et la rue haute de Crouin.

Au total, ce sont 271 foyers supplémentaires qui vont pouvoir être raccordés au réseau. « Le code de la san-



Les travaux ont débuté à Saint-Brice, du côté de la Maurie, sur la route du golf. PHOTO D.F.

té publique fait obligation de se raccorder au réseau collectif. C'est un enjeu environnemental très important », rappelle Dominique Petit. Exception faite cependant des habitations qui sont trop éloignées du réseau principal, vu que « tout le monde ne peut pas être raccordé. Cela aurait un coût prohibitif pour la collectivité. Il faut savoir que si l'on rapporte le coût des travaux actuels au nombre de gens concernés, cela représente à peu près 10 000 euros par raccordement ».

Réflexion sur la station

À noter que sur la Maurie, à Saint-Brice, le syndicat avait, dans un premier temps, envisagé de construire une mini-station d'épuration, « mais les études ont montré que ce serait plus coûteux que de renvoyer les eaux usées directement vers la station de Saint-Martin » (1).

Le syndicat s'interroge justement sur le devenir et l'évolution de cette station d'épuration. Actuellement en capacité de traiter une équivalence de 35 000 habitants, « nous avons, en ce moment, 11 000 usagers, ce qui représente 23 000 habitants. Mais il faut aussi tenir compte des entreprises qui

Quel avenir pour le syndicat ?

On le sait, l'assainissement fera partie des compétences des futures Communautés d'agglomération, dès leur constitution en 2017. Mais quid de la gestion de l'eau potable ? « Sachant que les Communautés d'agglomération jusqu'en 2020 pour décider si elles décident de la prendre aussi où si elles la délèguent », précise Dominique Petit.

D'ores et déjà, le préfet de Charente a émis le souhait de voir le nombre de syndicats diminuer pour n'en conserver que deux : un sur Grand Angoulême et l'autre regroupant l'ensemble du départe-

tement. Une suggestion qui s'est heurtée à une levée de boucliers : « Actuellement il y a 45 collectivités qui gèrent l'eau, dont 37 syndicats, six communes, une Communauté de commune et une Agglo. C'est peut-être trop. Mais tomber à deux a été mal perçu », confirme Dominique Petit.

Une réunion d'information complémentaire était organisée lundi à la préfecture, où il a été demandé de présenter une contreproposition « cohérente » à la Commission départementale de coopération intercommunale.

comptent pour un usager mais dont le rejet des effluents peut être important. Et quelques jours par an cette capacité s'avère un peu juste », explique Dominique Petit. Elle devrait l'être encore davantage d'ici 2020, si l'on tient compte de l'évolution de la population – la ville de Cognac espère se rapprocher des 19 000 âmes – ainsi que du tissu industriel.

« Nous étudions les différentes possibilités d'agrandir sa capacité.

Une opération sur laquelle nous pourrions avoir des subventions de l'agence de bassin Adour-Garonne. Dans le même temps, il faut établir un diagnostic du réseau, savoir dans quel état il se trouve et équiper les postes de relevage pour pouvoir déterminer le nombre de jours dans l'année où il y a une surcapacité et la mesurer. »

(1) Les effluents de la Frenade seront, eux, dirigés vers le lagunage de Gimeux.

CHÂTEAUBERNARD

Une grande galette en 2017



La rondé des galettes s'est achevée avec celle de l'Office municipal des sports, vendredi, salle Jean-Tardif. Le président Stéphane Martin a promis une galette 2017 plus fédératrice : « Je veux y convier tous les licenciés sportifs. Le projet me tient à cœur. » PHOTO SANDRA BALLAN

Un esprit bistrot, une cuisine élaborée

RESTAURANT Après La Mélangerie à Saint-Sauvant (17), Amandine Bernanose et Antoine Vernouillet ont ouvert Poulpette à Cognac

DIDIER FAUCARD

d.faucard@sudouest.fr

C'est le « petit dernier » de l'offre gastronomique sur Cognac. Poulpette, drôle de nom pour un restaurant. « C'est quelque chose que nous n'avons pas préparé. Nous cherchions un nom féminin et c'est venu comme ça », indique Antoine Vernouillet qui officie en cuisine. « Nous voulions quelque chose de joyeux, qui corresponde à l'esprit que nous voulons donner ici, une cuisine de qualité mais dans un esprit de convivialité », complète Amandine Bernanose qui « règne » sur la salle.

Autre curiosité, aucune indication sur la façade ou la vitrine pour signaler que l'on se trouve là devant un restaurant. « Là, c'est volontaire. À une époque où on est envahi d'information, c'est pour essayer de provoquer une vraie curiosité », sourit Amandine Bernanose, qui avoue n'avoir « pas beaucoup communiqué » lors de l'installation.

Déjà à Saint-Sauvant

Une volonté d'étonner, de faire autrement et de piquer la curiosité que l'on retrouve dans l'offre culinaire. Le menu est ici extrêmement resserré quant aux plats proposés et il n'y a pas de carte. « Un jour, quelqu'un nous a dit que nous n'étions pas un restaurant si nous n'avions pas de carte », s'amuse la gérante. Elle assume ce choix, qui a ses avantages. « Les gens ne s'attendent à rien. Le but est qu'ils soient agréablement surpris et aient ensuite l'envie de partager cela avec d'autres. C'est aussi la garantie que l'on travaille avec des produits frais. Quand vous avez une carte avec 36 plats, vous pouvez être quasi certain qu'il y a du surgelé. »

Amandine Bernanose n'en est pas à son coup d'essai. Pendant trois ans, elle avait réussi le tour de



Amandine Bernanose et Antoine Vernouillet dans leur domaine, Poulpette. PHOTO D.F.

force de faire de son bistrot La Mélangerie, à Saint-Sauvant (Charente-Maritime), une adresse connue et reconnue, en imposant un menu unique (entrée, plat, dessert) au prix attractif de 15 euros. « Lancer cela dans un village de 500 habitants était un challenge », reconnaît-elle.

Une aventure qu'elle a interrompue du jour au lendemain, fatiguée notamment du manque de soutien de la municipalité, pour venir rebondir « en ville ». « Nous avons le choix entre Saintes et Cognac, nous n'avons pas hésité », affirme-t-elle. Un choix presque naturel puisque à Saint-Sauvant une bonne partie de sa clientèle venait de la cité de François-I^{er}.

L'inspiration du chef

« Mais l'idée était de ne pas refaire la même chose qu'à La Mélangerie. » Eu égard, notamment, au talent de cuisinier d'Antoine Vernouillet. « Il est passé par plusieurs étoilés, Paris, Bruxelles... Il a travaillé pendant un an à La Mélangerie mais il était limité au niveau des produits qu'il pouvait travailler. À 15 euros, il est clair

que l'on ne pouvait pas proposer du foie gras. »

À Cognac, le jeune chef peut davantage laisser parler son inspiration et sa volonté de mélanger les saveurs. « Les premiers retours sont positifs, alors que l'on n'est ouvert que depuis un mois et demi. Certaines personnes sont déjà revenues plusieurs fois. C'est un signe », souligne Amandine Bernanose. Poulpette se situe au bout du boulevard de-Lattre-de-Tassigny.

« On a été séduit par l'esprit ville de Saint-Jacques. Et puis c'est une porte d'entrée, nous sommes bien visibles. » Dans ce lieu à l'esprit industriel séduisant, le bois et le métal dominant. Des places sont prévues pour manger au comptoir. « Cela rajoute à l'esprit bistrot, et comme ça les gens se parlent d'une place à l'autre », savoure la pétillante Amandine Bernanose.

Poulpette, 46 avenue de-Lattre-de-Tassigny à Cognac. Ouvert du lundi au vendredi de midi à 14 heures et le soir, du mercredi au vendredi de 19 h 30 à 23 heures. Tél. 05 45 82 22 08.

Pour la mise en valeur du patrimoine communal

Vendredi, la maire Hélène Tournadre recevait Michel Boutant, conseiller départemental et sénateur de Charente, ses collègues maires et ses administrés en présence de ses conseillers municipaux pour leur présenter les vœux. En ouverture, Hélène Tournadre est revenue sur un vote, de son conseil, contre la prise de compétence pour les documents d'urbanisme par la Communauté de communes.

Elle a précisé que sa commune disposant d'un PLU (plan local d'urbanisme) grenellisé était conforme à la loi Alur et déploré la charge administrative et financière que va constituer ce document qui, à terme, déterminera les zonages et les règlements des 60, voire 80, communes de la future agglomération. Elle estime qu'il aurait été préférable de mutualiser un certain nombre de documents d'urbanisme déjà existants par zones de convergence d'urbanisation afin d'en limiter le nombre, de sorte à pouvoir disposer de documents cohérents avec des zones cohérentes.

Nuit romane, exposition...

Et regrette donc que le point de vue de sa commune ayant été minoritaire, Grand Cognac dispose donc maintenant de la compétence PLUi («i» pour «intercommunal») pour la mise en œuvre prochaine et sa finalisation pour 2020. Hélène Tournadre a poursuivi en



La mairie verra la restauration de sa tour en 2016. PHOTO C. C. G.

expliquant que si les projets 2015 s'étaient portés sur la réalisation de la voirie de Bonbonnet, 2016 serait consacré à la rédaction du cahier des charges de la prestation de l'étude pour la traversée du bourg; projet qui fera l'objet d'une réunion publique.

Elle a évoqué l'entrée partielle de la commune dans le réseau Village de pierres et de vignes et reconnu l'utilité d'une association pour animer le patrimoine de la commune afin d'élargir le point de vue de chacun. Une association qui pourrait porter, par exemple, une nuit romane ou une exposition dans l'église, en créant une animation pour les Journées du patrimoine ou le patrimoine de pays, une visite du marais... «La municipalité serait très intéressée d'avoir des interlocuteurs et des porteurs de projet sur ce thème.»

Colette-Christiane Guné

■ CHÂTEAUBERNARD

Permanence du Cidvat. Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail tient sa permanence ce mercredi 3 février de 15 heures à 18 h 15, à la salle Jean-Tardif.